



Médecins libéraux : ces craintes qui alimentent le malaise

Contraintes économiques pesant sur le financement de la santé, encadrement de l'exercice médical, pression des patients expliquent en partie le malaise des médecins libéraux.

Les médecins libéraux seraient-ils tétanisés par l'avenir, rongés par d'innombrables inquiétudes ? Une lecture un peu rapide de la chronique sociale peut accréditer l'image d'une profession frileuse, rétive aux réformes, paralysée par les évolutions du système de santé. La réalité est, bien sûr, plus complexe. Les 120 000 médecins libéraux ne constituent pas un bloc homogène pétrifié dans le conservatisme social. S'ils ont pu parfois donner cette impression c'est qu'ils ont été, plus que d'autres professions peut-être, confrontés, depuis quelques lustres, à de profondes évolutions de leurs pratiques. C'est aussi qu'exerçant la plupart du temps de manière isolée, ils peuvent se sentir mal préparés aux réformes qui les attendent.

Faut-il en effet rappeler, au risque d'égrener les lieux communs, l'importante mutation qui fut celle du corps médical depuis un demi-siècle ? Le médecin était naguère un notable, souvent un nanti. C'était le plus souvent un généraliste qui exerçait son métier comme un professionnel libéral à part entière, fixait librement ou presque ses honoraires, ignorait les contraintes de l'économie, les tracés de la justice et bénéficiait du respect quasi unanime d'une population largement ignorante à l'époque des questions de santé. Il est devenu aujourd'hui, aux yeux de beaucoup, un simple technicien de la santé, soumis aux impératifs de l'économie, à la réglementation de l'assurance maladie, aux pressions des consommateurs de plus en plus avisés. Protégé jadis par un savoir qu'il ne partageait guère, il doit aujourd'hui rendre des comptes à tous. Au point que le discours sur — ou plutôt contre — le pouvoir médical qui faisait flores au début des années soixante-dix paraît

aujourd'hui quelque peu décalé. Tant il est vrai que le pouvoir médical est de plus en plus sous contrôle, de plus en plus partagé. Personne ne regrettera sans doute une telle évolution mais on conçoit qu'elle ait pu laisser des traces et susciter quelques appréhensions dans le corps médical.

Quelles sont donc aujourd'hui les angoisses, les craintes, les préoccupations qui fondent ce qu'il est convenu d'appeler — quitte à en exagérer l'importance — le malaise de la profession ? Réglons d'abord le cas du médecin citoyen. Celui-ci partage, à peu de choses près, les inquiétudes de l'ensemble de la population. Tout au plus sa formation et sa sensibilité le rendent-elles plus réceptif à certains sujets. Interrogés sur les dangers qui menacent la planète, les médecins citaient en tête, voici quelque temps, les inégalités entre les pays développés et sous-développés, les fanatismes religieux, le chômage et la dégradation de l'environnement. Des appréhensions qui recoupaient largement celles de l'ensemble de la population¹.

Plus intéressantes sont les réactions des médecins libéraux en tant que professionnels. Et, à cet égard, c'est l'inquiétude qui domine. Toujours selon la même enquête d'opinion, 70 % des médecins français affirmaient que les conditions d'exercice de la médecine allaient se dégrader dans les années à venir et 63 % n'encourageraient pas leurs enfants à suivre des études médicales. Sans doute ne faut-il pas faire dire aux enquêtes d'opinion davantage que ce qu'elles signifient mais celle-ci a au moins le mérite de donner une idée de l'ampleur des inquiétudes des praticiens.

1. Sondage réalisé en 1995 pour le *Quotidien du Médecin* par la cabinet Antoine Minkowski auprès de 300 médecins.

Bruno Keller
Rédacteur en chef, *Quotidien du médecin*

Des inquiétudes qui ne s'accompagnent pas pour autant d'un réel désenchantement. Malgré les difficultés de l'heure, les praticiens ne désespèrent pas de leur métier et, si c'était à refaire, trois sur quatre feraient le même choix.

Il n'en demeure pas moins que la conviction que les conditions d'exercice de la médecine vont se détériorer est fortement ancrée. Les discours des responsables de la profession, les rencontres informelles avec les praticiens, les enquêtes ponctuelles menées ici ou là, le contenu du courrier des lecteurs dans la presse professionnelle permettent de discerner les éléments qui fondent cette appréhension.

Les impératifs économiques

Pendant longtemps le médecin a affiché vis-à-vis des choses de l'économie une superbe indifférence. Le développement d'un financement socialisé des dépenses de santé — avec la généralisation progressive de l'assurance maladie —, le coût croissant des soins lié au progrès technique et à l'allongement de la durée de la vie, la moindre croissance des recettes de l'assurance maladie provoquée par la crise économique des dernières années ont rendu intenable une telle posture. Dès lors s'est engagé un affrontement incessant entre la légitimité économique et la légitimité médicale. Aujourd'hui, rares sont les praticiens qui ne sont pas conscients de la nécessité de prendre en compte la dimension économique de leur activité. Trois-quarts d'entre eux estiment que les gouvernements sont fondés à vouloir maîtriser les dépenses de santé. Mais cette position de principe recouvre bien des ambiguïtés. Les praticiens se sont en effet presque toujours opposés aux mesures concrètes permettant de réguler les dépenses. Même lorsque les syndicats médicaux ont approuvé, voici six ans, un système dit de « maîtrise médicalisée des dépenses » reposant sur l'application de références médicales opposables, les médecins de base, eux, ont traîné les pieds. Et depuis aucun dispositif de maîtrise n'a eu l'heur de plaire aux médecins. Que redoutent donc les praticiens ? Que cette intrusion de l'économique dans leur exercice viennent réduire leur pouvoir d'achat ? Peut-être dans certains cas mais l'examen des chiffres incite à la prudence. Malgré des à-coups annuels, le revenu des médecins libéraux (frais déduits, avant impôts) a augmenté de 2,5 % pour les généralistes entre 1992 et 1997 (soit en pouvoir d'achat un gain réel de 0,5 % par an). Mais au-delà,

ce que semblent craindre les praticiens c'est bien des contraintes accrues sur leur activité, sur leurs prescriptions. Le discours sur les risques de rationnement des soins, si souvent entendu, ne relève pas simplement des propos de tribune. Il reflète les appréhensions profondes des médecins libéraux qui redoutent de voir leur liberté de prescription compromise par la multiplication des références médicales et des injonctions de toutes sortes de l'assurance maladie. Crainte d'autant plus vive qu'il leur est de plus en plus difficile de résister aux sollicitations des patients. Que ces appréhensions soient infondées est une autre affaire.

Un exercice de plus en plus encadré

Par ailleurs, les médecins sont persuadés que leur exercice va devenir de plus en plus encadré. Professionnels libéraux, ils ont toujours été réticents — sinon franchement hostiles — aux interventions de l'État. Ils ont tendance à considérer les caisses d'assurance maladie comme des adversaires, quitte à oublier qu'en solvabilisant les patients elles leur ont permis d'exercer dans des conditions plus satisfaisantes. Les projets visant à instaurer une formation médicale continue obligatoire voire une recertification régulière, l'obligation de s'informatiser et de télétransmettre les feuilles de soins contribuent à nourrir les inquiétudes et à alimenter la certitude que l'exercice de la médecine libérale va se dégrader. La formation continue obligatoire est perçue, par les médecins, comme une insupportable mise en cause de leur compétence. L'obligation de s'informatiser est aussi mal vécue. Non pas que les praticiens aient une hostilité viscérale vis-à-vis de l'informatique mais plus prosaïquement parce que les pouvoirs publics ont imposé cette informatisation essentiellement pour que les praticiens puissent télétransmettre les feuilles de soins. Dès lors, l'ordinateur n'a pas été perçu comme un utile outil d'aide à la décision médicale et d'échanges de données, mais comme un instrument destiné à faire du médecin un employé auxiliaire et quasi bénévole des caisses primaires, remplissant les tâches autrefois dévolues aux agents de la sécurité sociale. Les obligations de suivre une FMC ou de s'informatiser peuvent sembler des réformes de bon sens favorisant une amélioration de la qualité des soins. Elles n'en sont pas moins ressenties par le corps médical comme des sujets de préoccupation. À cela il faudrait ajouter les mille mesures administratives qui viennent alimenter le discours

convenu des réunions professionnelles contre la bureaucratie, les « énarques qui décident sans savoir », la paperasserie, les contrôles incessants de l'assurance maladie. Les praticiens libéraux ont l'impression d'être victimes d'une stratégie du soupçon qui alimente leur ressentiment, leur malaise et leurs craintes.

La pression croissante des consommateurs

La pression croissante des patients constitue enfin, pour les professionnels de santé, une profonde mutation dont ils n'ont peut-être pas pris encore pleinement la mesure et qui suscite chez eux de multiples appréhensions. L'obligation d'informer les patients des risques éventuels d'un acte médical, le libre accès au dossier médical et, surtout, l'accroissement des connaissances médicales et des exigences des consommateurs modifient -ou vont modifier- profondément le colloque singulier. D'autant que les médecins redoutent depuis plusieurs années déjà les risques d'une dérive à l'américaine, c'est-à-dire d'une multiplication des procès en responsabilité médicale. Le retard pris par l'adoption d'un système d'indemnisation de l'aléa thérapeutique n'a pas contribué à dissiper ces craintes.

Voici sommairement brossées les raisons du malaise des praticiens libéraux auxquelles il faudrait encore ajouter les rancœurs provoquées par les querelles incessantes entre généralistes et spécialistes, libéraux et hospitaliers. Un malaise qui complique singulièrement la tâche et compromet les ambitions de ceux qui veulent réformer le système de santé. ■